

**PM 27 – RD148 ENTRE NOIRTERRE ET NOIRLIEU, À L'EST DU HAMEAU LE BOIS SAVARY (COMMUNE DE BRESSUIRE)**

PHOTOMONTAGE - 60°

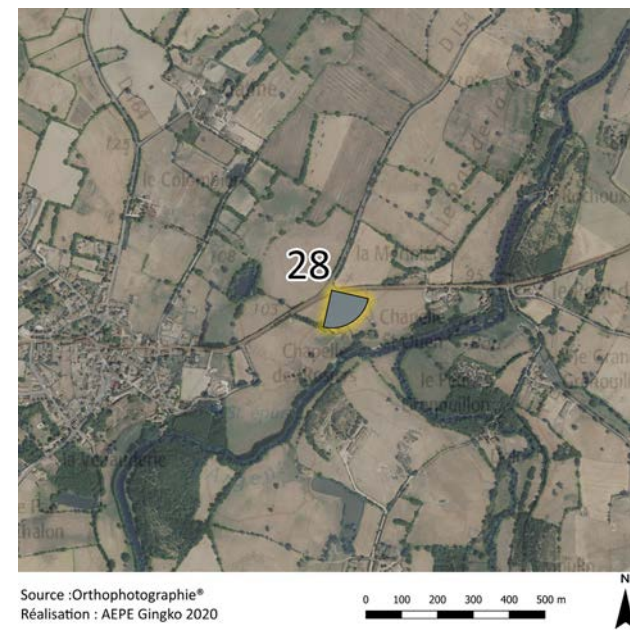
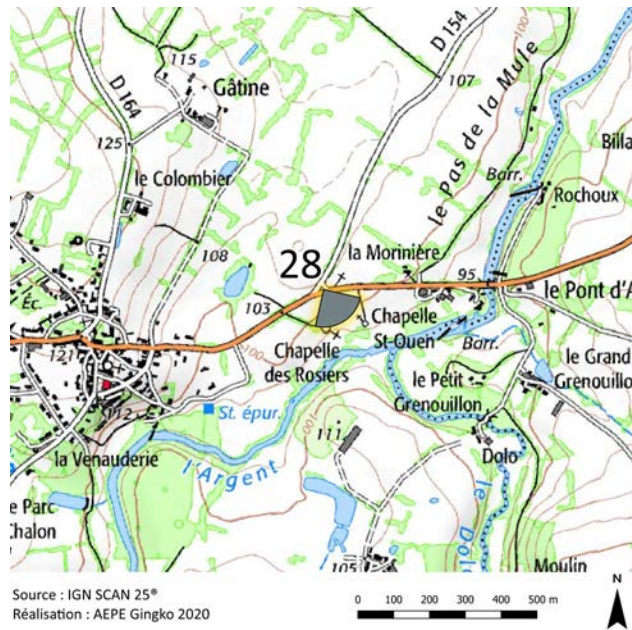
*À observer à environ 35 cm de distance, pour restituer le réalisme du photomontage*







# PM 28 – LA CHAPELLE DES ROSIERS, DEPUIS LA RD28 (COMMUNE DE VOULMENTIN)



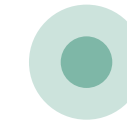
## RAISONS DU POINT DE VUE :

Ce photomontage permet de caractériser de quelle manière les éoliennes projetées seront visibles depuis la RD28 (axe routier structurant). La prise de vue se positionne au nord de la Chapelle des Rosiers, édifice classé au monument historique par arrêté du 2 septembre 1994, et permet d'étudier la visibilité du projet depuis les abords de ce monument, ainsi que les potentiels effets de covisibilité.



**PATRIMOINE**

**ÉLÉMENT PATRIMONIAL  
EMBLÉMATIQUE**



**AXES DE  
COMMUNICATION**

**ROUTE STRUCTURANTE**



## DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/06/2019 ; 17:02

Distance au mât de l'éolienne la plus proche : 4,7 km (E1)

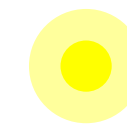
Conditions météorologiques : ciel dégagé, excellente visibilité, végétation feuillée

Focale équivalente : 50 mm avec capteur plein format

Coordonnées : 433 371,52 ; 6 655 462,49

## COMMENTAIRE PAYSAGER :

Il n'y a pas de visibilité sur les éoliennes projetées depuis ce point de la RD28. Celles-ci sont en effet masquées par la végétation bocagère et, si l'on s'appuie sur la vue filaire, par la topographie. Même en décalant le point de vue de quelques mètres pour éviter la haie du premier plan, les éoliennes ne seront pas visibles du fait de la structure du relief et du bocage dense, ou de manière peu significative, c'est-à-dire très ponctuellement et largement filtrées. Aucune covisibilité avec la Chapelle des Rosiers n'est relevée depuis ce point de vue.



**ÉVALUATION DE  
L'IMPACT**

**FAIBLE**

## VUE SCHEMATIQUE COULEUR (VUE FILAIRE) - 120°





ÉTAT INITIAL - 60°

À observer à environ 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue





**PM 28 – LA CHAPELLE DES ROSIERS, DEPUIS LA RD28 (COMMUNE DE VOULMENTIN)**

PHOTOMONTAGE - 60°

*À observer à environ 35 cm de distance, pour restituer le réalisme du photomontage*

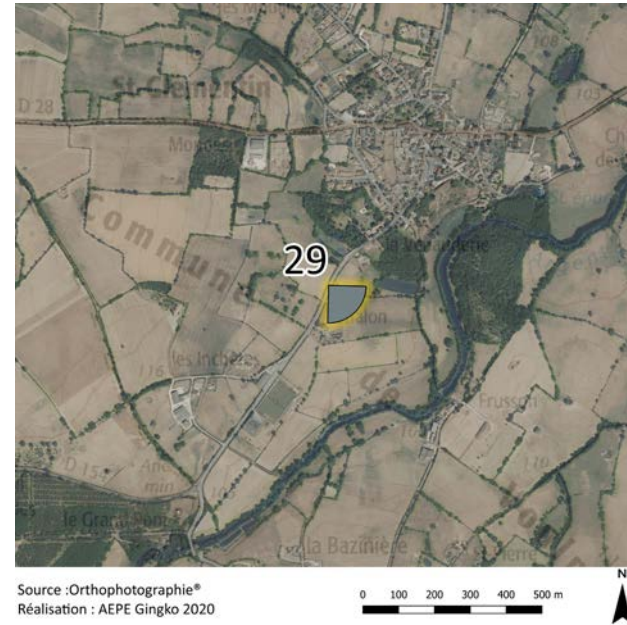
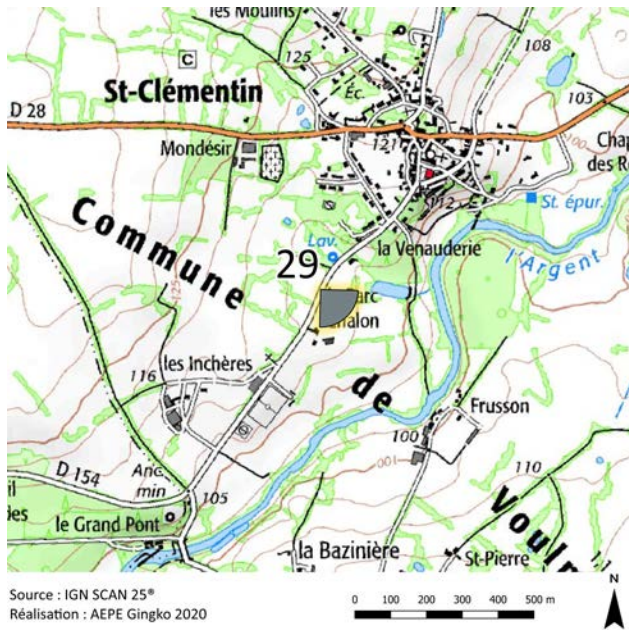






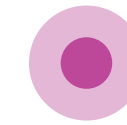


# PM 29 – SORTIE SUD DU BOURG DE SAINT-CLÉMENTIN (COMMUNE DE VOULMENTIN), VIA LA RD154



## RAISONS DU POINT DE VUE :

Cette simulation visuelle vise à déterminer la visibilité du projet depuis la périphérie sud de Saint-Clémentin. La prise de vue est située au niveau de la sortie sud du bourg, sur un tronçon de la RD154. L'absence de trame bâtie permet de maximiser l'impact potentiel des éoliennes projetées.



**LIEUX DE VIE ET D'HABITAT**

BOURG STRUCTURANT



## DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/06/2019 ; 16:53

Distance au mât de l'éolienne la plus proche : 4,8 km (E1)

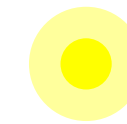
Conditions météorologiques : ciel dégagé, excellente visibilité, végétation feuillée

Focale équivalente : 50 mm avec capteur plein format

Coordonnées : 432 462,07 ; 6 654 875,55

## COMMENTAIRE PAYSAGER :

Depuis cette portion de la RD154, le projet n'est pas visible du fait d'une végétation bocagère et de ripisylve très dense aux second et arrière plans. En décalant légèrement la prise de vue sur la gauche, il est tout de même possible que les éoliennes soient visibles, bien que filtrées par la végétation (notamment la base des mâts). D'après la vue filaire, celles-ci se positionnent dans des vues semi-lointaines, et s'implantent de manière très lisible (malgré des interdistances apparentes hétérogènes), selon une ligne soulignant l'horizon boisé.



**ÉVALUATION DE L'IMPACT**

FAIBLE

## VUE SCHEMATIQUE COULEUR (VUE FILAIRE) - 120°





ÉTAT INITIAL - 60°

*À observer à environ 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue*





**PM 29 – SORTIE SUD DU BOURG DE SAINT-CLÉMENTIN (COMMUNE DE VOULMENTIN), VIA LA RD154**

PHOTOMONTAGE - 60°

*À observer à environ 35 cm de distance, pour restituer le réalisme du photomontage*

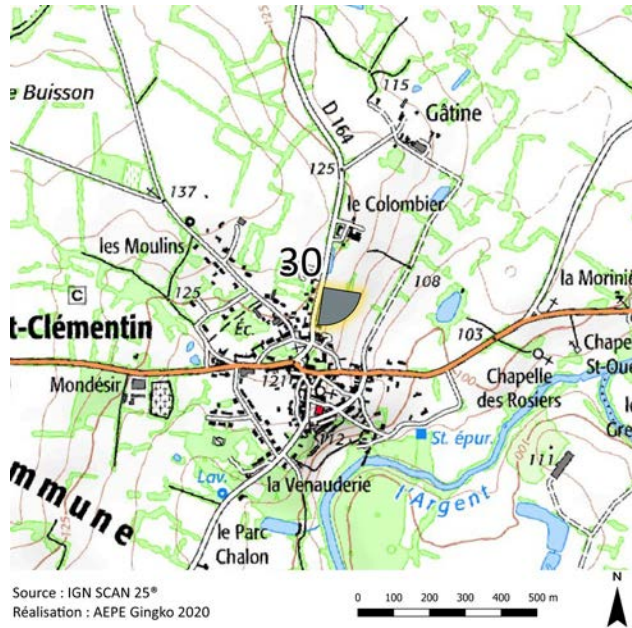






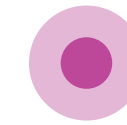


# PM 30 – ARRIVÉE NORD DU BOURG DE SAINT-CLÉMENTIN, VIA LA RD164 (COMMUNE DE VOULMENTIN)



## RAISONS DU POINT DE VUE :

Cette simulation visuelle contribue à évaluer la visibilité du projet depuis l'arrivée nord du bourg de Saint-Clémentin. La prise de vue est située en point haut, permettant une vue sur la silhouette de bourg et le clocher de son église paroissiale, partiellement inscrite à la liste des monuments historiques par arrêté du 13 novembre 1989.



**LIEUX DE VIE ET D'HABITAT**

BOURG STRUCTURANT



**PATRIMOINE**

ÉLÉMENT PATRIMONIAL EMBLÉMATIQUE



## DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/06/2019 ; 17:11

Distance au mât de l'éolienne la plus proche : 5,2 km (E1)

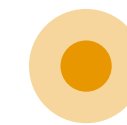
Conditions météorologiques : ciel dégagé, excellente visibilité, végétation feuillée

Focale équivalente : 50 mm avec capteur plein format

Coordonnées : 432 778,40 ; 6 655 538,94

## COMMENTAIRE PAYSAGER :

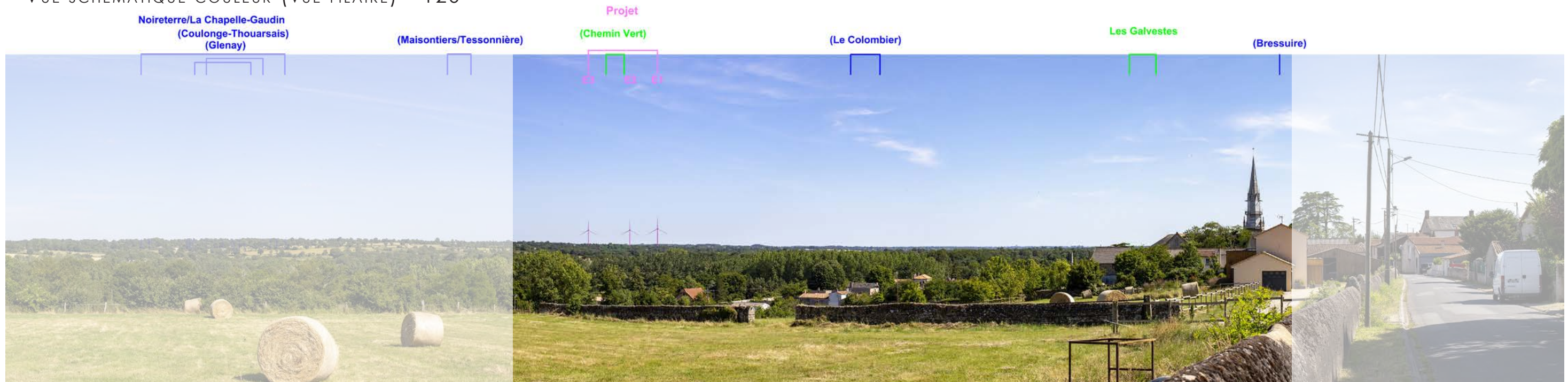
Le parc éolien projeté apparaît ici en vue semi-éloignée et franches (les aérogénérateurs sont perceptibles en quasi-totalité). L'implantation est clairement lisible, avec un ensemble linéaire soulignant le relief et les lignes de forces paysagères de façon harmonieuse (relative homogénéité des tailles et interdistances apparentes). Une covisibilité est relevée entre le parc et le clocher de l'église paroissiale de Saint-Clémentin, dans des angles de champ de vision bien distincts ; toutefois, aucune rupture d'échelle ou effet de surplomb n'est à noter, l'église ayant une taille apparente largement supérieure à celle des éoliennes.



**ÉVALUATION DE L'IMPACT**

MOYEN

## VUE SCHEMATIQUE COULEUR (VUE FILAIRE) - 120°





ÉTAT INITIAL - 60°

*À observer à environ 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue*





**PM 30 – ARRIVÉE NORD DU BOURG DE SAINT-CLÉMENTIN, VIA LA RD164 (COMMUNE DE VOULMENTIN)**

PHOTOMONTAGE - 60°

*À observer à environ 35 cm de distance, pour restituer le réalisme du photomontage*





